



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

traitements

Question écrite n° 103417

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre de l'intérieur sur le développement des salons de massage. Ces salons dits « de massage », paravents de réseaux de prostitution, prolifèrent à Paris, puisqu'on en recenserait en 2017 près d'un millier. Il voudrait savoir quels moyens le Gouvernement entend mettre en place pour lutter contre les réseaux prostitutionnels qui transforment des salons de massage d'apparence anodine en de véritables maisons closes pourtant interdites en France.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103417

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2177

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)